

MARINA DI BRAVONE

NOTICE DESCRIPTIVE



Mise à jour le 09/11/2018

DOCUMENT CONFORME A L'ARRÊTÉ DU 10 MAI 1968 – ANNEXE : JO 29 JUIN 1968
ET PRÉVU PAR L'ARTICLE R.261-13 DU CCH

DOCUMENT CONFORME A L'ARRÊTÉ DU 10 MAI 1968 – ANNEXE : JO 29 JUIN 1968
ET PRÉVU PAR L'ARTICLE R.261-13 DU CCH

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GÉNÉRALES DE L'IMMEUBLE	3
1.1. INFRASTRUCTURE	3
1.2. MURS ET OSSATURES	3
1.3. PLANCHERS	4
1.4. CLOISONS DE DISTRIBUTION	4
1.5. ESCALIERS	4
1.6. CONDUITS DE FUMÉE ET DE VENTILATION	4
1.7. CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS	5
1.8. TOITURES	5
2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS ÉQUIPEMENTS	5
2.1. SOLS ET PLINTHES	5
2.2. REVETEMENTS MURAUX (AUTRES QU'ENDUITS, PEINTURES, PAPIERS PEINTS ET TENTURES)	5
2.3. PLAFONDS (SAUF PEINTURES ET TENTURES)	6
2.4. MENUISERIES EXTERIEURES	6
2.5. FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS, PROTECTION ANTISOLAIRES	6
2.6. MENUISERIES INTERIEURES	6
2.7. SERRURERIE ET GARDE-CORPS	7
2.8. PEINTURES	7
2.9. ÉQUIPEMENT INTERIEUR	8
3. ANNEXES PRIVATIVES	10
3.1. CAVES, CELLIERS, GRENIERS	10
3.2. BOX ET PARKINGS COUVERTS	10
3.3. PARKINGS EXTERIEURS	11
4. PARTIES COMMUNES INTÉRIEURES A L'IMMEUBLE	11
4.1. CIRCULATIONS DU REZ-DE-CHAUSSEE, COULOIRS ET HALLS D'ETAGE	11
4.2. LOCAUX COMMUNS	11
4.3. LOCAUX TECHNIQUES	11
5. ÉQUIPEMENTS GÉNÉRAUX DE L'IMMEUBLE	12
5.1. ASCENSEURS ET MONTE-CHARGES	12
5.2. CHAUFFAGE, EAU CHAUDE	12
5.3. TELECOMMUNICATIONS	12
5.4. RECEPTION, STOCKAGE ET EVACUATION DES ORDURES MENAGERES	12
5.5. VENTILATION MECANIQUE DES LOCAUX	12
5.6. ALIMENTATION EN EAU	12
5.7. ALIMENTATION EN GAZ	13
5.8. ALIMENTATION EN ELECTRICITE	13
6. PARTIES COMMUNES EXTÉRIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS ÉQUIPEMENTS	13
6.1. VOIRIES ET PARKING	13
6.2. CIRCULATION DES PIETONS	13
6.3. ESPACES VERTS	13
6.4. ÉCLAIRAGE EXTERIEUR	14
6.5. CLOTURES	14
6.6. PISCINE	14
6.7. RESEAUX DIVERS	14

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GÉNÉRALES DE L'IMMEUBLE

Règlementations appliquées :

La présente opération sera conforme :

- au corpus règlementaire et normatif français et/ou européen (Eurocodes, DTU, décennale...)
- au règlement d'urbanisme local
- à la réglementation d'accessibilité des bâtiments d'habitation
- à la réglementation de sécurité contre l'incendie des bâtiments d'habitation
- à la réglementation thermique RT 2005

1.1. Infrastructure

1.1.1. Fouilles

Terrassements en pleine masse, avec évacuation des terres.

1.1.2. Fondations

Fondations en béton armé calculées par un bureau d'études spécialisé suivant prescriptions du géotechnicien.

1.2. Murs et ossatures

1.2.1. Murs de façade

Ossature générale des bâtiments en agglomérés de béton ou béton suivant étude BET, finition enduit suivant choix de l'Architecte et plan du permis de construire, isolation thermique et acoustique, intérieure et extérieure par complexe isolant suivant RT2005 et suivant plans.

- Partie courante
- Allèges
- Trumeaux
- Encadrements des baies

1.2.2. Murs de pignons

Idem § 1.2.1

1.2.3. Murs mitoyens

Idem § 1.2.1

1.2.4. Murs extérieurs divers

Idem § 1.2.1

1.2.5. Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)

Idem § 1.2.1

1.2.6. Murs ou cloisons séparatifs

Murs en béton avec isolant thermique et phonique parement de finition plâtre (Suivant RT 2005) suivant plan.

- Entre locaux contigus

Murs en béton avec isolant thermique et phonique parement de finition plâtre (Suivant RT 2005) suivant plan.

- Entre locaux privatifs et autres locaux (escaliers, ascenseurs, halls et locaux divers)

Murs en béton avec isolant thermique et phonique parement de finition plâtre (Suivant RT 2005) suivant plan.

1.3. Planchers

1.3.1. Planchers sur étage courant

Suivant localisation : en béton armé avec chape suivant calcul BET et RT 2005.

1.3.2. Planchers sous terrasse

Idem § 1.3.1

1.3.3. Planchers sur locaux collectifs sociaux, techniques, entrées, circulation et locaux divers chauffés

Sans objet.

1.3.4. Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts

Idem § 1.3.1.

1.4. Cloisons de distribution

1.4.1. Entre pièces principales

Cloison en plaque de plâtres sur ossature.

1.4.2. Entre pièces principales et pièces de service

Cloison en plaque de plâtres sur ossature ou alvéolaire suivant plan.

1.5. Escaliers

1.5.1. Escalier

Béton avec garde-corps en béton ou métal suivant choix du promoteur, sans contremarches.

1.5.2. Escaliers de secours

Sans objet.

1.6. Conduits de fumée et de ventilation

1.6.1. Conduits de fumée des locaux de l'immeuble

Sans objet.

1.6.2. Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble

En cloison en plaque de plâtre épaisseur suivant rapport BET et réglementation incendie.

1.6.3. Conduits d'air frais

Sans objet.

1.6.4. Conduits de fumée de chaufferie
Sans objet.

1.6.5. Ventilation haute de chaufferie
Sans objet.

1.7. Chutes et grosses canalisations

1.7.1. Chutes d'eau pluviales
Chutes en PVC ou zinc suivant plan de façades.

1.7.2. Chutes d'eau usées
Chutes en PVC.

1.7.3. Canalisations en sous-sol
En PVC dans tranchées sur lit de sable ou en VS ou en PH sous-sol suivant localisation.

1.7.4. Branchements aux égouts
Raccordement sur regards maçonnés, positionnés sous trottoirs ou voiries.

1.8. Toitures

1.8.1. Toit tuiles
Fermettes suivant choix architectural et suivant PC.

1.8.2. Etanchéité et accessoires
Conforme DTU, garantie décennale.

2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS ÉQUIPEMENTS

2.1. Sols et plinthes

2.1.1. Sols des pièces principales, entrées, dégagement
Carrelage 45*45 en gré émaillé au choix dans la gamme du promoteur, dans toutes les pièces.

2.1.2. Sols des balcons
Carrelage 45*45 selon le choix du promoteur et suivant plan.

2.2. Revêtements muraux (autres qu'enduits, peintures, papiers peints et tentures)

2.2.1. Revêtements muraux Salle de Bains
Remontée murale avec carreau de sol 45x45 dans la gamme du promoteur. Hauteur 2m au droit de la douche et mur vasque suivant calepinage.

Pièces humides et sèches : Comptage individuel ou collectif suivant étude RT 2005.

2.3. Plafonds (sauf peintures et tentures)

2.3.1. Plafonds des pièces intérieures
Peinture enduit Bagar.

2.3.2. Plafonds des séchoirs à l'air libre
Sans objet.

2.3.3. Plafonds des loggias
Peinture extérieure type Pliolite.

2.3.4. Sous face des balcons
Brut ou peint.

2.4. Menuiseries extérieures

2.4.1. Menuiseries extérieures des pièces principales
Ouvrant à la française suivant plan architecte en PVC double vitrage – suivant RT2005.

2.4.2. Menuiseries extérieures des pièces de service
Idem § 2.4.1.

2.5. Fermetures extérieures et occultations, protection antisolaire

2.5.1. Pièces principales et autres
Volets roulants électrique sur les portes-fenêtres et manuels sur les fenêtres.

2.5.2. Pièces de services
Sans objet.

2.6. Menuiseries intérieures

2.6.1. Huisseries et bâtis
Huisserie MDF ou bois enrobé blanc avec joint d'étanchéité 3 côtés pour cloisons sèches.

2.6.2. Portes intérieures
Les portes intérieures de distribution seront pré-peintes et équipées de bec de cane à larder avec condamnation pour les portes des salles de bains et WC et clefs pour les chambres. Huisseries bois ou métalliques. Quincaillerie en inox sur rosace et butées de porte assorties, selon choix de l'architecte.

2.6.3. Impostes en menuiseries
Sans objet.

2.6.4. Portes palières
Conforme au permis de construire.

2.6.5. Portes de placards

Les façades des placards, selon plans, seront coulissantes ou ouvrantes selon plans. Placards aménagés.

2.6.6. Aménagements des placards

Placards aménagés

2.6.7. Portes des locaux de rangement

Sans objet.

2.6.8. Moulures et habillages

Sans objet.

2.7. Serrurerie et garde-corps

2.7.1. Garde-corps et barres d'appui et mains courantes

En bois, béton, acier ou aluminium suivant plans des façades.

2.7.2. Treilles, pergolas, poteaux métalliques

Conforme au permis de construire

2.8. Peintures

2.8.1. Peintures extérieures et vernis

2.8.1.1. *Sur menuiseries*

Sans objet.

2.8.1.2. *Sur fermetures et protections*

Peinture extérieure.

2.8.1.3. *Sur serrureries*

Acier galvanisé ou peinture extérieure.

2.8.1.4. *Sur murs et plafonds des loggias, sous face et rives de balcons*

Peinture extérieure type pliolite.

2.8.2. Peintures intérieures, murs et plafonds

2.8.2.1. *Pièces principales et chambres*

Peinture lisse blanche - 2 couches

2.8.2.2. *Pièces humides*

Peinture lisse glycéro blanche - 2 couches

2.8.2.3. *Sur canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffage et divers*

Sans objet.

2.9. Équipement intérieur

2.9.1. Equipements ménagers :

2.9.1.1. *Bloc évier, robinetterie*

Robinetterie mitigeur à bec de marque « Idéal Standard » ou équivalent - évier un bac avec égouttoir.

2.9.1.2. *Robinetterie salle de bains*

Robinet mitigeur chromé, de marque « Idéal Standard » ou équivalent, sur vasque et douche.

2.9.2. Equipements sanitaires et plomberie :

2.9.2.1. *Distribution eau froide*

Installation des canalisations en encastré. Nourrices de distribution EC/EF installée sous le ballon d'eau chaude; réseau en PER ou multi couches.

2.9.2.2. *Production et distribution d'eau chaude individuelle*

Production d'eau chaude par ballon d'eau chaude.

2.9.2.3. *Evacuations*

Réseau d'évacuation en canalisation PVC.

2.9.2.4. *Distribution du gaz*

Sans objet.

2.9.2.5. *Branchement en attente*

Pour lave-linge Robinet EF et siphon en attente suivant plan.

2.9.2.6. *WC*

Bloc WC.

2.9.2.7. *Douche / Bains*

Douche avec receveur composite 80x80 + robinetterie mitigeur de marque Idéal Standard ou équivalent.

2.9.2.8. *Lavabo*

Meuble vasque avec portes, robinetterie mitigeur, de marque Idéal Standard ou équivalent, et miroir selon plan.

2.9.3. Équipements électriques

2.9.3.1. *Type d'installation*

Installation encastrée, conforme à la norme NF C15-100.

2.9.3.2. *Puissance à desservir*

Suivant calcul effectué pour optimiser la desserte des installations en courant alternatif 220 V approuvé par ERDF.

2.9.3.3. *Équipement de chaque pièce*

Nombre de points lumineux et puissance des prises de courant en conformité avec la norme NF C15-100 – de marque Legrand ou équivalent.

2.9.3.4. Sonnerie de porte palière

Sonnette incorporée dans le tableau électrique ou sur combiné interphone.

2.9.4. Chauffage, cheminée, ventilations

2.9.4.1. Type d'installation

Pompe à chaleur réversible en conformité avec la RT2005. Les salles de bains seront équipées d'un radiateur sèche-serviettes électrique.

2.9.4.2. Températures garanties dans les diverses pièces par la température minima extérieure

En conformité avec la réglementation RT2005.

2.9.4.3. Conduits de fumée

Sans objet.

2.9.4.4. Conduits et prises de ventilation

Sans objet.

2.9.4.5. Conduits et prises d'air frais

Entrées d'air sur les menuiseries des pièces sèches ou en façade suivant étude acoustique du site.

2.9.5. Équipement intérieur des placards et pièces de rangement

2.9.5.1. Placards

Placards aménagés.

2.9.5.2. Pièces de rangement

Sans objet.

2.9.6. Équipements de télécommunications

2.9.6.1. Radio / TV

2 prises de TV par logement, antenne de réception collective sur RT2005.

2.9.6.2. Téléphone

Conforme RT2005.

2.9.6.3. Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée d'immeuble

Sans Objet

2.9.7. Autres équipements

Cuisine équipée de : 1 meuble bas, 1 évier inox avec mitigeur.

3. ANNEXES PRIVATIVES

3.1. Caves, Celliers, Greniers

3.1.1. Murs et cloisons

Sans objet.

3.1.2. Plafonds

Sans objet.

3.1.3. Sols

Sans objet.

3.1.4. Portes d'accès

Sans objet.

3.1.5. Ventilation naturelle

Sans objet.

3.1.6. Équipement électrique

Sans objet.

3.2. Box et parkings couverts

3.2.1. Murs ou cloisons

Sans objet.

3.2.2. Plafonds

Sans objet.

3.2.3. Sols

Sans objet.

3.2.4. Portes d'accès (au sous-sol)

Sans objet.

3.2.5. Ventilation naturelle

Sans objet.

3.2.6. Équipements électriques

Sans objet.

3.2.7. Places de parking

Sans objet.

3.3. Parkings extérieurs

3.3.1. Sol

Enrobé ou stabilisé suivant plans d'exécution.

3.3.2. Délimitation du sol

Bordure ou peinture suivant plan du permis de construire.

3.3.3. Système de repérage

Matérialisé.

4. PARTIES COMMUNES INTÉRIEURES A L'IMMEUBLE

4.1. Circulations du rez-de-chaussée, couloirs et halls d'étage

4.1.1. Sols

Sans objet.

4.1.2. Murs

Sans objet.

4.1.3. Plafonds

Sans objet.

4.1.4. Chauffage, équipement électrique

Sans objet.

4.1.5. Portes

Sans objet.

4.2. Locaux communs

4.2.1. Garages à bicyclettes

Sans objet.

4.2.2. Séchoir collectif

Sans objet.

4.3. Locaux techniques

4.3.1. Local de réception des ordures ménagères

Mur - sol - plafond brut.

4.3.2. Chaufferie

Sans objet.

4.3.3. Sous station de chauffage

Sans objet.

4.3.4. Local de supprimeurs

Sans objet.

4.3.5. Local transformateur EDF

Sans objet.

4.3.6. Local machinerie ascenseur

Sans objet.

4.3.7. Local ventilation mécanique

Sans objet.

5. ÉQUIPEMENTS GÉNÉRAUX DE L'IMMEUBLE

5.1. Ascenseurs et monte-charges

Suivant plans d'exécution.

5.2. Chauffage, eau chaude

Sans objet.

5.3. Télécommunications

5.3.1. Téléphone

Ouvrages de branchements réalisés depuis le réseau concédé par Orange sous voirie.

5.3.2. Antennes TV et radios

Installation collective TNT.

5.4. Réception, stockage et évacuation des ordures ménagères

Suivant permis de construire et PLU.

5.5. Ventilation mécanique des locaux

Sans objet.

5.6. Alimentation en eau

5.6.1. Comptages généraux

Dans niche prévue à cet effet, conformément aux prescriptions du concessionnaire.

5.6.2. Surpresseurs, réducteurs et régulateurs de pression traitement de l'eau
Sans objet.

5.6.3. Colonnes montantes
Distribution en PER ou PVC pression.

5.6.4. Branchements particuliers
Vannes de barrages et manchettes.

5.6.5. Compteurs d'eau
Individuels.

5.7. Alimentation en gaz

Sans objet.

5.8. Alimentation en électricité

5.8.1. Comptage des services généraux
Dans placard technique.

5.8.2. Colonnes montantes
Dans placard technique.

5.8.3. Branchements et comptages particuliers
Dans logements, compteurs individuels.

6. PARTIES COMMUNES EXTÉRIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS ÉQUIPEMENTS

6.1. Voiries et parking

6.1.1. Voirie d'accès
Enrobé et suivant plans d'exécution.

6.1.2. Trottoirs
Stabilisé ou enrobé suivant plans d'exécution.

6.1.3. Parkings visiteurs
Suivant plans d'exécution.

6.2. Circulation des piétons

6.2.1. Voirie d'accès
Stabilisé ou enrobé suivant plans d'exécution.

6.3. Espaces verts

6.3.1. Aires de repos
Sans objet.

6.3.2. Plantations d'arbres, arbustes, fleurs
Suivant le volet paysagé des plans d'exécution.

6.3.3. Engazonnement
Suivant le volet paysagé des plans d'exécution.

6.3.4. Arrosage
Dimensionné suivant DTU pour assurer la bonne tenue du volet paysager des plans d'exécution.

6.4. Eclairage extérieur

6.4.1. Éclairage des voiries, espaces verts, jeux et autres
Par bornes ou candélabres.

6.5. Clôtures

6.5.1. Avec les propriétés voisines, ensemble de la résidence
Mur ou clôture ou grillage suivant plans d'exécution.

6.5.2. Portail
Portail électrique

6.6. Piscine

Piscine sécurisée de 20m sur 6m, profondeur 1m20.

6.7. Réseaux divers

6.7.1. Eau
Ouvrage de branchements réalisé depuis le réseau communal ou concédé à la voirie.

6.7.2. Gaz
Sans objet.

6.7.3. Électricité (poste de transformation extérieur)
Ouvrages de branchement réalisés depuis le réseau concédé ENEDIS sous voirie.

6.7.4. Postes d'incendie, extincteurs
Nombre et emplacement suivant réglementation incendie.

6.7.5. Égouts
Ouvrage de branchement réalisé sur le réseau sous voirie. Raccordement avec pompe de relevage si le réseau sur le domaine public ne permet pas un raccordement gravitaire.

6.7.6. Épuration des eaux
Sans objet.

6.7.7. Télécommunications

Ouvrages de branchements réalisés depuis le réseau concédé par Orange sous voirie.

6.7.8. Drainage du terrain

Suivant étude BET VRD ou étude géotechnique.

6.7.9. Évacuation des eaux de pluies et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, chemins, aires, cours et jeux

Naturel suivant pentes du terrain. EP récupéré suivant étude BET VRD. Evacuation gravitaire ou relevé suivant fil d'eau du réseau communal.